



Sécheresse 2022

La Ville a adressé sa demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse pour l'année 2022 en préfecture.

Le dossier est enregistré et recevable par les Services de l'Etat qui vont l'étudier dans les mois à venir.

Dès la publication de l'arrêté ministériel de reconnaissance ou de non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la commune ne manquera pas de diffuser cette information auprès des habitants (*les assureurs ont également la possibilité d'aller consulter les publications au journal officiel*).

Si la Ville de Bures est reconnue en état de catastrophe naturelle sécheresse, vous aurez un délai de dix jours à compter de la date de parution de cet arrêté (la parution est souvent en période estivale), pour faire votre déclaration de sinistre à votre assureur si vous avez subi des dommages en 2022. (Il se peut que vous ayez déjà entamé cette démarche en prévision).



Ministère de la Défense
Service national
SGA
Direction du Service National

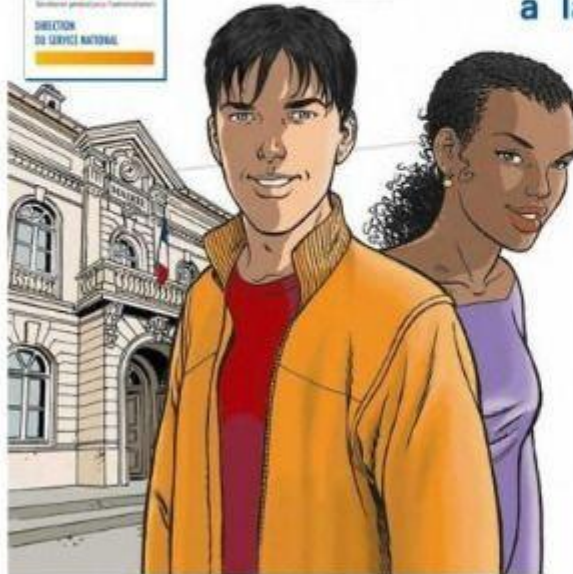
Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile



OBJECTIF CITOYEN
www.defense.gouv.fr/JDC



Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Les rendez-vous à venir



Lundi 10 avril 2023

CHASSE AUX ŒUFS

Parc de la Grande Maison
10h / 10h30 / 11h / 11h30

**SOYONS
ÉCOlogiques!**

C'est le **GRAND NETTOYAGE**
de notre ville

Dimanche 16 avril de 9h30 à 12h

Rendez-vous au Parc de la Grande Maison,
pour récupérer le matériel : sacs et gants
et partager une ou deux petites douceurs

la coccinelle
à 2 points

Avec Karine Balzeau

Accueil des nouveaux Buressois
Dimanche 16 avril 2023

Vous avez emménagé à Bures, en 2022
ou début 2023 ? Participez à l'accueil
des nouveaux Buressois :

- à 11h00 : Visite de la ville en car en compagnie de Jean-François Vigier, votre Maire et Christian Pluchet, membre de l'Association Histoire Locale de Bures.
- Vers 12h15 : Apéritif et repas convivial, échanges en présence des élus du conseil municipal.

Inscription obligatoire

Formulaire d'inscription à remplir
directement sur le site de la ville :
www.bsy.fr avant le 9 avril 2023

**35e
Petite
Foulée**

Samedi 13 mai 2023 à 14h
Parc Grande Maison

Organisée par la ludothèque

Soirée Jeux

Pour ados et adultes



Alcatraz - Evil High Priest - Fame Us -
Happy Pigs - Loco Momo - Nicodemus - Topiary - ...

Vendredi 14 avril
19h30-23h

Inscription auprès de la Ludothèque
01 88 18 05 93 / ludotheque@bsy.fr
<https://fr-fr.facebook.com/ludothequebures>
Centre culturel M. Pagnol, Rue Descartes, Bures



Les rendez-vous à venir



CENTRE
MARCEL
CULTUREL
PAGNOL

**IL S'Y PASSE
TOUJOURS
QUELQUE CHOSE !**

Retrouvez la programmation en ligne sur www.bsy.fr



THEATRE

LES VOYAGEURS
DU
CRIME

COMPLET

Samedi 25 mars
à 21h

Centre Culturel Marcel Pagnol
01 88 18 05 99 - centre.culturel@bsy.fr




THEATRE CABARET

Pionnières !

Samedi 1er avril
à 19h30

Soirée au
"Marge's Saloon"

- 19h30 :
Buvage de bienvenue
- 20h00 :
Repas du Far West
- 21h00 :
Spectacle « Pionnières »

Centre Culturel Marcel Pagnol
01 88 18 05 99 - centre.culturel@bsy.fr




SPECTACLE ASSOCIATIF

Farzaneh, Chant
Sina, Tombac et kamantcheh
Mohsen, Tar
Massoud DJAHED, Ney

Samedi 8 avril
à 20h30

Tarif 20€ (tarif réduit 15€)
Réglement sur place le soir du concert
Réservations www.bsy.fr

Centre Culturel Marcel Pagnol
01 88 18 05 99 - centre.culturel@bsy.fr




EXPO

Marie LAVAUT

Du 21 mars au 1er avril
Vernissage samedi 25 mars à 20h

Centre Culturel Marcel Pagnol
01 88 18 05 99 - centre.culturel@bsy.fr






DON DE SANG

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

BURES SUR YVETTE

le mercredi 19 avril
de 15h00 à 19h30

HOTEL DE VILLE
45 RUE CHARLES DE GAULLE

Inscription ICI

Don de sang possible avant et après l'injection de vaccin contre la COVID-19 sans délai d'ajournement. Se munir d'une pièce d'identité. Il est recommandé de ne pas être à jeun.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR.
DONNEZ VOTRE SANG !

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



3, c'est le nombre de **VIES SAUVÉES** avec 1 don de sang.



Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !

Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test* en ligne sur dondesang.efs.sante.fr rubrique « Puis-je donner ? » ou sur l'appli *Don de sang*.

*Attention ce test est à titre indicatif et ne remplace pas l'entretien préalable au don

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 980

-7%
d'erreurs
de tri

ON GAGNE *tous* À MIEUX **TRIER !**



BRAVO ET MERCI POUR VOTRE GESTE DE TRI !

Grâce à vous, les erreurs de tri dans le bac jaune ont baissé de 7%* en 2022. C'est 260 tonnes de déchets qui ne seront pas incinérées et une économie de 25 000€ pour notre collectivité.

En triant nos déchets, nous agissons pour l'environnement. En déposant nos emballages dans le bac jaune, nous participons à préserver nos ressources naturelles tout en réduisant notre impact sur la planète.

*[27,93% en 2022 contre 29,93% en 2021]



CONTINUONS NOS EFFORTS !

Les déchets textiles, en verre, en bois, les objets en plastique, les textiles sanitaires, les ordures ménagères, les emballages en sac et/ou imbriqués ne sont pas acceptés dans le bac jaune.



+ d'infos en
scannant ce
QR code



Éco-mobilisés par nature !

f | t | i | siom.fr

Infos pratiques

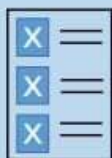


Vous utilisez votre véhicule pour aller travailler ?



Pensez à faire la demande de votre

Indemnité carburant de 100 €*



Formulaire sur **impots.gouv.fr**

Il suffit de préciser :

- Votre numéro fiscal
- L'immatriculation de votre véhicule

** L'indemnité carburant est une aide accordée par l'État, sous condition de ressources, équivalent d'une remise de plus de 10 centimes par litre pendant un an en moyenne.*

Date limite

31 MARS

2023



Des questions ? Besoin d'aide ?

Nos agents vous répondent du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 au numéro suivant :

0 806 000 229

Service gratuit
+ prix appel

#PouvoirDachat |



L'indemnité carburant de 100€ est prolongée jusqu'à la fin du mois.

👉 En #Essonne, plus de 200 000 foyers sont éligibles à la prime carburant. Inscrivez-vous dès maintenant sur

<http://impots.gouv.fr>

#Habitat | **Propriétaire ou locataire : humidité, moisissures, problèmes de chauffage ou de structure dans votre logement ?**



Vous avez repéré des moisissures, votre logement est mal isolé ?



Saisissez votre problème en quelques clics sur Histologe.beta.gouv.fr



Histologe qualifie votre problème et le renvoie vers la bonne administration



Le service adapté reçoit votre signalement !

Histologe.beta.gouv.fr



👉 Signalez-les sur

<http://histologe.beta.gouv.fr>

**PARTICIPEZ
AU CHALLENGE
SOLIDAIRE BURESSOIS**

La Ville de Bures-sur-Yvette en partenariat avec l'association SAFE organise un challenge solidaire en faveur de nos amis ukrainiens. Une fois encore, l'idée est de poursuivre notre action de soutien vers ce peuple usé et meurtri par une guerre qui dure depuis un an déjà.

Nouvel objectif : collecter assez de fonds pour acheter un groupe électrogène (voir plus), outil indispensable au fonctionnement des hôpitaux en Ukraine. Les missiles frappent la population d'électricité et de chauffage mettant en péril la santé et la survie des Ukrainiens.

Pour faire face à cette urgence immédiate, l'association SAFE récolte des fonds dans le but d'acheter des groupes électrogènes pour des structures de santé. Un groupe coûte entre 5 000 et 10 000 € suivant la puissance.

Un don à l'association SAFE ouvre droit à une déduction fiscale de 66% (reçu fiscal sur demande). Un don de 50 € ne vous coûtera ainsi que 17 €.

LE CHALLENGE EST LANCÉ !
Combien de groupes électrogènes, nos bienfaiteurs buressois pourront financer ?

Faire un don
www.helloasso.com/associations/association-safe/collectes/des-groupes-electrogenes-pour-l-ukraine-generators-for-ukraine



Qui est l'association SAFE ? Quelles sont ses actions ?
L'association SAFE (France) travaille en partenariat depuis plus de 20 ans avec le Comité d'aide médicale Ukraine. Depuis le début de la guerre, l'association a mis en place un pont humanitaire pour acheminer depuis la France des biens de premières nécessités qui sont distribués dans les centres d'accueil des déplacés mais aussi dans les zones de combat.

112 camions ont déjà été acheminés pour faire face à l'urgence sanitaire.

Association SAFE
11 av. porte de la plaine 75015 Paris
Catherine DUPLESSY
tél. : 01 40 09 04 45
contact@safe.asso.fr



Jean-François Vigier, Maire de Bures avec Catherine Duplessy, Directrice de l'Association SAFE et Sergii, bénévole, Buressois Ukrainien

Challenge solidarité Ukraine : le compteur monte !

4 3 7 0
euros

Faire un don

www.helloasso.com/associations/association-safe/collectes/des-groupes-electrogenes-pour-l-ukraine-generators-for-ukraine



RECHERCHE ANIMATRICES / ANIMATEURS BAFA POUR LE MERCREDI



**Vous êtes disponibles le mercredi
et vous avez votre diplôme du
BAFA complet ?**

**Envoyez votre CV et votre lettre
de motivation**

periscolaire@bsy.fr



Journée portes ouvertes à l'Institut de Formation Para-Médical de Longjumeau

le samedi 25 mars 2023

de 10h à 16h

L'IFPM organise une journée d'information pour tous les lycéens qui souhaiteraient s'inscrire sur la formation d'infirmier ou aide-soignant avant la clôture de Parcoursup.

Au programme : présentation de l'IFPM de Longjumeau, des formations, des stages, des témoignages d'étudiants et visite des locaux.

Rendez-vous au 8 bis rue Maurice – 91160 Longjumeau

Du côté des associations



OSÉ ZÉRO DÉCHET ESSONNE

Conférence introductive sur le climat & Jeu Climat Tic-Tac

RDV le 25 Mars 2023 à 14h

Maison de l'Écologie et de la Transition de Bures-sur-Yvette



Appel « prêt ou don » de tricotins

pour un projet laine participatif.
Contactez l'Abeille Cool ou passez à la MET

APÉRO MUSICAL

ATYPIC ~ SOUND2

Duo
Handpan/steeldrum & Flûtes/saxophones
en impro DJ live



Entrée gratuite
(participation libre)

Samedi 25 mars, 20h30

Maison de l'Écologie et de la Transition
Rue Descartes, Bures-sur-Yvette

labeillecool.org

VÊTEMENTS

POUR BÉBÉS & ENFANTS



1€



2€

l'Abeille Cool
Recyclerie textile
associative et locale



www.labeillecool.org





Marché : une allée abîmée, rénovée !



Le sol de la dernière allée du marché était très abîmée.

Entre deux marchés, l'entreprise Jean Lefebvre a procédé à sa rénovation. Vous pourrez donc marcher en toute sécurité samedi matin !



Nos 2 champions buressois !

Le week end du 18/19 mars a eu lieu la Coupe de France de Minh Long. La fédération Minh Long France invite chaque année tous les Arts Martiaux Vietnamiens de France pour un moment de partage et d'échange lors de cette compétition techniques et combat. Après 3 ans d'absence dû au COVID, cet événement a accueilli pas moins de 230 participants. Deux pratiquants buressois étaient présent à cet événement.

TELLO Dany finit 1er dans la catégorie vétéran -75 kg pour sa première participation.

BULTEZ Morgan finit 1er en Quyen arme courte (en présentant une épreuve de sabre) et 2e en quyen à mains nues. Il termine également 1er en combat seniors -80 kg (4ème victoire consécutive). Cette victoire valide donc son **quadruple champion de France** (dans une compétition Open des arts martiaux vietnamiens de France). **Toutes nos félicitations à MORGAN** qui est aussi animateur au service jeunesse.



Transition



#ChaqueGesteCompte | 💡 Nos ordinateurs ont aussi le droit à une pause !

👉 Je l'éteins en fin de journée avant de partir

Au bureau, je pense aussi aux #ecogestes :

💡 j'éteins la lumière en partant

🖨️ je n'imprime que si nécessaire

✉️ je nettoie régulièrement ma boîte mails

La transition avance à Bures !

Suivez toute l'actualité, les actions engagées, le Comité citoyen, les aides disponibles, les animations... sur le site de la ville : bsy.fr ICI

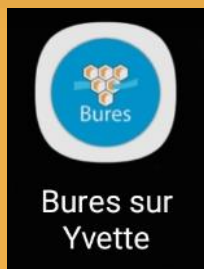
HORAIRES MAIRIE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi *
Fermée au public	OUVERT De 8h30 et jusqu'à 12h30	OUVERT De 8h30 et jusqu'à 12h30	OUVERT De 8h30 et jusqu'à 12h30	OUVERT De 8h30 et jusqu'à 12h30	OUVERT De 9h30 à 12h30
OUVERT De 13h30 à 17h30	OUVERT De 13h30 à 17h30	Fermée au public	OUVERT De 13h30 à 17h30	Fermée au public	PLUS DE SERVICES MUNICIPAUX OUVERTS

* Pour le samedi situé en milieu de vacances scolaires, souvent synonyme de "chassé-croisé" des vacanciers, la Mairie sera fermée au public.



www.bsy.fr



Bures sur Yvette



Retrouvez toutes les infos sur le site ou l'application mobile de la ville et sur nos réseaux sociaux.



Suivez-nous sur Youtube !



Toute l'actualité en 1 clic avec la News buressoise hebdomadaire. Pour la recevoir directement, inscrivez-vous en envoyant un mail à communication@bsy.fr